



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

THIRTEENTH YEAR

815 *th MEETING : 29 APRIL 1958*

ème SÉANCE : 29 AVRIL 1958

TREIZIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/815).....	1
Adoption of the agenda.....	1
Complaint of the representative of the Union of Soviet Socialist Republics in a letter to the President of the Security Council dated 18 April 1958 entitled "Urgent measures to put an end to flights by United States military aircraft armed with atomic and hydrogen bombs in the direction of the frontiers of the Soviet Union" (S/3990, S/3991, S/3995, S/3997).....	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/815).....	1
Adoption de l'ordre du jour.....	1
Plainte du représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, contenue dans une lettre en date du 18 avril 1958 au Président du Conseil de sécurité, et intitulée : « Adoption de mesures urgentes pour faire cesser les vols d'aéronefs militaires des Etats-Unis d'Amérique, armés de bombes atomiques et de bombes à l'hydrogène, dans la direction des frontières de l'Union soviétique » (S/3990, S/3991, S/3995, S/3997).....	1

Relevant documents not reproduced in full in the records of the meetings of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

* * *

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans les comptes rendus des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

EIGHT HUNDRED AND FIFTEENTH MEETING

Held in New York, on Tuesday, 29 April 1958, at 3 p.m.

HUIT CENT QUINZIÈME SÉANCE

Tenue à New-York, le mardi 29 avril 1958, à 15 heures.

President: Mr. Henry Cabot LODGE
(United States of America).

Present: The representatives of the following countries: Canada, China, Colombia, France, Iraq, Japan, Panama, Sweden, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/815)

1. Adoption of the agenda.
2. Complaint of the representative of the Union of Soviet Socialist Republics in a letter to the President of the Security Council dated 18 April 1958 entitled "Urgent measures to put an end to flights by United States military aircraft armed with atomic and hydrogen bombs in the direction of the frontiers of the Soviet Union" (S/3990).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Complaint of the representative of the Union of Soviet Socialist Republics in a letter to the President of the Security Council dated 18 April 1958 entitled "Urgent measures to put an end to flights by United States military aircraft armed with atomic and hydrogen bombs in the direction of the frontiers of the Soviet Union" (S/3990, S/3991, S/3995, S/3997)

1. The PRESIDENT: The Council has before it two draft resolutions: one submitted by the United States [S/3995] and one submitted by the Soviet Union [S/3997]. An amendment to the United States draft resolution has been submitted by Sweden [S/3998].

2. Mr. RITCHIE (Canada): Slightly more than a week ago, when the Security Council discussed this item, I referred to the world-wide anxiety about the possibility of an outbreak of nuclear warfare

Président : M. Henry Cabot LODGE
(Etats-Unis d'Amérique).

Présents : Les représentants des pays suivants : Canada, Chine, Colombie, France, Irak, Japon, Panama, Suède, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/815)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Plainte du représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, contenue dans une lettre en date du 18 avril 1958 au Président du Conseil de sécurité, et intitulée : « Adoption de mesures urgentes pour faire cesser les vols d'aéronefs militaires des Etats-Unis d'Amérique, armés de bombes atomiques et de bombes à l'hydrogène, dans la direction des frontières de l'Union soviétique » (S/3990).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Plainte du représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, contenue dans une lettre en date du 18 avril 1958 au Président du Conseil de sécurité, et intitulée : « Adoption de mesures urgentes pour faire cesser les vols d'aéronefs militaires des Etats-Unis d'Amérique, armés de bombes atomiques et de bombes à l'hydrogène, dans la direction des frontières de l'Union soviétique » (S/3990, S/3991, S/3995, S/3997)

1. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Le Conseil est saisi de deux projets de résolution, présentés l'un par les Etats-Unis [S/3995], l'autre par l'Union soviétique [S/3997], et d'un amendement au projet de résolution des Etats-Unis, qui a été présenté par la Suède [S/3998].

2. M. RITCHIE (Canada) [*traduit de l'anglais*] : Lorsque le Conseil de sécurité a examiné cette question, il y a un peu plus d'une semaine, j'ai évoqué l'anxiété que fait naître dans le monde entier la possibilité d'une

[813th meeting]. This thought was expressed in most of the statements which the Council heard on that occasion. The Canadian delegation sought to emphasize the concern with which peoples everywhere viewed the prospect that, through some accidental spark, the highly explosive tinder of today's armed preparedness might be fired. Thus, each advance in the science of rockets and nuclear energy is looked upon not only as a great step forward into the future, but, alternatively, as a step towards the destruction of mankind because of the great potential for war involved.

3. Of course, the fear and anxiety derive not from the scientific developments themselves, but from the doubt and suspicion which characterize the relations between the States mainly concerned. This condition of suspicion and fear, this wariness about the intentions of the opposite side, this lack of confidence in international dealings, has led the world along the path of armed preparedness. Moreover, as was amply explained at our last meeting, as long as the nations of the West consider that their security is threatened, they will insist that definite preparations continue and improve in accordance with scientific discovery.

4. I have no doubt that this attitude finds corresponding expression on the Soviet side. During the past few years, however, there has been some sifting of this problem through international study in the General Assembly, in the Disarmament Commission and its Sub-Committee, and elsewhere. We believe that this process has made it more possible for us to define a principal cause of doubt and anxiety in international relations.

5. We have seen that a high degree of armed preparedness has emerged as the product of a military appreciation that, with the modern weapons at its disposal, one side could strike a crippling blow at the other and quickly render the adversary helpless. Clearly this result could most easily be achieved through a surprise attack, and those responsible for national defence have devoted much energy and ingenuity to devising means of meeting that threat.

6. As we and others have frequently emphasized, the removal of that risk does not lie either in unilateral action or in meaningless declarations. If, for example, the West were to lower its guard, such action, we believe, would increase rather than reduce the danger of nuclear war through mistake or miscalculation. The solution lies in dealing with the causes which have led to armed preparedness, and one of the main causes, in our view, is the danger of surprise attack. It is what produces the fear that if one side should halt or reduce its defence preparedness the other would strike a death-blow.

7. It is just because we recognize surprise attack as perhaps the most ominous of the dangers facing the world that the Canadian Government warmly welcomes the initiative which the United States has taken in the Security Council today. In our view, the

guerre nucléaire [813^e séance]. Cette pensée s'est fait jour dans la plupart des déclarations prononcées à cette occasion devant le Conseil de sécurité. La délégation canadienne a voulu mettre en évidence l'inquiétude ressentie par tous les peuples à l'idée qu'étant donné l'état actuel des armements, il suffirait d'une étincelle pour déclencher une conflagration. Dans chaque progrès que fait la science dans le domaine des fusées et de l'énergie nucléaire, on ne voit pas seulement un grand pas en avant vers l'avenir, mais également un pas vers la destruction de l'humanité, en raison des énormes possibilités d'ordre militaire qu'offrent ces progrès.

3. Bien entendu, la crainte et l'anxiété ne sont pas causées par les découvertes scientifiques elles-mêmes, mais par l'incertitude et la suspicion qui marquent les relations entre Etats les plus directement intéressés. Cet état de suspicion et de crainte, cette circonspection à l'égard de la partie adverse, ce manque de confiance dans les rapports internationaux, ont conduit le monde à se préparer à la guerre. Et, ainsi qu'on l'a abondamment expliqué à la dernière séance du Conseil, tant que les pays occidentaux considéreront leur sécurité comme menacée, ils continueront à se préparer activement en utilisant les résultats des découvertes scientifiques.

4. Je suis certain que cette attitude se retrouve du côté soviétique. Cependant, le problème a été quelque peu clarifié ces dernières années, grâce à l'étude qui en a été faite sur le plan international, au sein de l'Assemblée générale, de la Commission du désarmement et de son Sous-Comité, aussi bien qu'ailleurs. Nous croyons que cette étude nous met mieux à même de définir l'une des causes principales de l'incertitude et de l'anxiété qui caractérisent les relations internationales.

5. Nous nous sommes rendu compte que la préparation armée intensive est née de la conviction que les armes modernes permettent de porter un coup fatal à l'adversaire et le réduire rapidement à l'impuissance. De toute évidence, c'est l'attaque par surprise qui permettrait d'atteindre ce résultat le plus facilement. Aussi les responsables de la défense nationale ont-ils consacré beaucoup d'énergie et d'ingéniosité à mettre au point les moyens de parer à un tel danger.

6. Comme nous l'avons souvent souligné — et d'autres avec nous — ni des initiatives unilatérales ni des déclarations dénuées de valeur ne permettront d'éliminer ce risque. Si l'Occident, par exemple, relâchait sa vigilance, il augmenterait plutôt qu'il ne diminuerait le danger d'une guerre nucléaire déclenchée par suite d'une erreur ou d'un mauvais calcul. La solution consiste à s'attaquer aux causes qui ont conduit à cet état de préparation armée, et l'une des causes principales est, selon nous, le danger d'une attaque par surprise. C'est lui qui fait craindre que si une partie arrêtait ou réduisait ses préparatifs de défense, l'autre lui porterait un coup mortel.

7. C'est précisément parce qu'il reconnaît que l'attaque par surprise est peut-être le danger le plus grave auquel le monde ait à faire face que le Gouvernement canadien applaudit à l'initiative prise aujourd'hui au Conseil de sécurité par les Etats-Unis. La proposition tendant

proposal for the prompt establishment of a system of inspection in northern areas to provide safeguards against the danger of surprise attack represents a practical attempt to deal with this most deeply-rooted cause of anxiety and tension.

8. Before I enter further into the substance of the draft resolution now before us, I should like to call attention to the somewhat novel situation in which the Security Council finds itself. I think that I am right in saying that this is one of the few occasions — if not the first occasion — on which a member has requested the Council to convene to consider, not a complaint nor the action consequent on a General Assembly resolution, nor the report of a subsidiary organ or of some agent of the United Nations, but a positive and constructive proposal which is designed to assist the Council in maintaining international peace and security. It is the Canadian Government's hope that these proceedings will show that the Council can act constructively through the adoption of preventive as well as remedial measures.

9. The Canadian Government has already expressed its readiness to open the whole of Canada to a general system of inspection. Moreover, the positive Canadian attitude towards measures to provide against surprise attack is one which we have maintained for several years. I might, however, give some precision to Canada's attitude towards partial plans for international inspection. We are prepared to have a part of Canada included in any initial scheme of inspection which would involve a zone containing a North American portion and a Soviet portion of relatively equal importance. My point is that we are not wedded to any specific proposal and that the essence of the Canadian position is that the areas on both sides should be of comparable importance so that the arrangements should be equitable. We recognize that the establishment of a system of safeguards which included Canadian territory would mean that there might be international teams of observers, equipped with electronic devices and the necessary communications, stationed in Canada, with certain rights of inspection and freedom of movement. We further recognize that foreign aircraft for international inspection purposes might be authorized to fly over Canada and that logistic support elements for such aircraft would probably be stationed in Canada. We also recognize that Canada might well be called upon to provide personnel, aircraft and other kinds of support as a contribution to the system. These various obligations are considered acceptable in principle, subject to the negotiation of the details on an equitable basis. In other words, just as Canada has previously endorsed the more general concept of an Arctic zone of international inspection as part of a wider system, we are prepared to accept such a zone in itself.

10. We should like to think that the proposal now before us is only a first step, to be followed both by disarmament measures relating to nuclear and conventional weapons and forces and by a further extension

à établir rapidement, dans les régions arctiques, un système d'inspection qui offrirait des garanties contre le danger d'une attaque par surprise représente, à nos yeux, un effort concret de lutte contre une cause profondément enracinée d'anxiété et de tension.

8. Avant d'examiner plus en détail le fond du projet de résolution dont nous sommes saisis, j'aimerais attirer l'attention du Conseil sur la situation assez nouvelle devant laquelle il se trouve. Je crois pouvoir affirmer que c'est là une des rares occasions — sinon la première — où le Conseil se réunit à la demande d'un de ses membres pour examiner, non pas une plainte, ou bien la suite à donner à une résolution de l'Assemblée générale, ou bien le rapport d'un organe subsidiaire ou de quelque agent des Nations Unies, mais une proposition positive et constructive visant à aider le Conseil à maintenir la paix et la sécurité internationales. Le Gouvernement canadien espère que nos débats montreront que le Conseil peut faire œuvre utile en adoptant des mesures préventives aussi bien que des mesures d'ordre curatif.

9. Le Gouvernement canadien a déjà indiqué qu'il était prêt à permettre que le Canada tout entier soit soumis à un système général d'inspection. Il y a d'ailleurs plusieurs années que le Canada est en faveur de mesures destinées à prévenir une attaque par surprise. Je voudrais cependant donner quelques précisions sur l'attitude du Canada à l'égard de plans partiels d'inspection internationale. Nous acceptons qu'une partie du Canada soit comprise dans tout plan initial d'inspection s'appliquant à une zone englobant une partie de l'Amérique du Nord et une partie d'importance sensiblement égale du territoire de l'Union soviétique. Je tiens à préciser que nous n'avons d'attachement exclusif pour aucune des solutions proposées. Nous demandons seulement que les zones à inspecter de part et d'autre soient d'une importance comparable, afin que les dispositions prises soient équitables. Nous reconnaissons que la création d'un système de garanties s'appliquant à du territoire canadien signifiera peut-être que des équipes internationales d'observateurs, disposant des appareils électroniques et des moyens de transmission nécessaires, devront être stationnées au Canada et nantis de certains droits d'inspection aussi bien que de la liberté de mouvement. Nous reconnaissons également que nous devrons peut-être autoriser les aéronefs étrangers utilisés pour l'inspection internationale à survoler le Canada et que des éléments d'appui logistique de ces aéronefs seront probablement mis en place au Canada. Nous reconnaissons enfin que le Canada sera peut-être appelé, pour sa part, à fournir du personnel, des aéronefs et autres formes d'appui nécessaires à la mise en œuvre du système. Nous acceptons en principe ces diverses obligations, sous réserve que les questions de détail seront négociées sur une base équitable. En d'autres termes, de même que le Canada a déjà approuvé l'idée plus générale d'une zone arctique soumise à l'inspection internationale dans le cadre d'un système plus large, il est prêt à accepter la création de la zone proposée.

10. Nous nous plaisons à croire que la proposition qui nous est soumise n'est qu'un premier pas qui sera suivi de mesures de désarmement relatives aux armes nucléaires et de type classique, et d'une nouvelle

of safeguards against surprise attack. It is our hope that co-operation in the development of security in the Arctic can provide a basis for larger agreements relating to disarmament and other questions which could be examined jointly with the Soviet Union. Among these other measures which might be discussed are, for example, those which would be necessary to verify compliance with an agreement to suspend nuclear tests.

11. I must say that the reception given to the United States proposal by the Soviet Union representative at the previous meeting was depressing indeed. It was more than depressing; in our view, the position taken by the Soviet Union representative was in some ways incomprehensible. If the Soviet Union Government is seriously worried about developments in the Arctic, why does it reject a proposal designed to set up inspection in that area? It may estimate that such inspection can serve no useful purpose and cannot diminish insecurity, but how can it know this in advance? The United States draft resolution calls on the States mentioned "to designate representatives to participate in immediate discussions with a view to agreeing on the technical arrangements required". Surely, it is in such discussions that the scope of inspection required and its objectives could be examined. Does the Soviet Union Government refuse even to discuss these problems? And, if I may ask, what harm could it do the interests of the Soviet Union Government to participate in such discussions? That Government would have at least demonstrated its willingness to examine all possibilities of decreasing international tension.

12. We, for our part, believe that the plan for a northern zone of inspection is practicable and important, and Canada pledges itself to give all support to the proposal. We hope that on second thought the Soviet Union Government will reconsider the negative response which the Soviet Union representative has indicated today.

13. I am aware that I have not commented on the Soviet Union draft resolution and on the Swedish amendment to the United States draft resolution. Since I may have occasion to intervene again, at a later stage in the debate, I shall reserve my remarks on those proposals for the time being.

14. Mr. GEORGES-PICOT (France) (*translated from French*): The United States proposal, which is the reason for our meeting today, represents, in the view of the French delegation, the logical continuation of the complaint submitted by the Soviet Union on 18 April 1958 [S/3990]. At our last meeting the representative of the Soviet Union tried to prove to us, with the dialectic skill to which he has accustomed us, that the training flights made by United States aircraft in the Arctic area constituted a risk of world conflagration. He also reminded us that the Soviet Air Force, too, possesses powerful weapons. Surely the United States proposal represents the surest means of eliminating the risks which he himself has denounced?

extension des garanties visant à prévenir une attaque par surprise. Nous espérons que l'esprit de coopération dont on aura fait preuve pour maintenir la sécurité dans l'Arctique permettra par la suite de conclure des accords plus larges relatifs au désarmement et à d'autres questions qui pourraient être examinées en commun avec l'Union soviétique. Parmi ces questions figurent notamment les mesures qui permettraient de vérifier l'exécution d'un accord sur la suspension des expériences nucléaires.

11. Je dois dire que l'accueil que le représentant de l'Union soviétique a fait à la séance précédente à la proposition des Etats-Unis a été très décourageant. Il a même été plus que décourageant : à notre avis, l'attitude adoptée par le représentant de l'Union soviétique a été, à certains égards, incompréhensible. Si le Gouvernement de l'Union soviétique s'inquiète sérieusement de ce qui se passe dans l'Arctique, pourquoi rejette-t-il une proposition visant à créer un système d'inspection dans cette région? Peut-être pense-t-il que cette inspection ne servirait de rien et ne réduirait pas l'insécurité, mais comment peut-il le savoir à l'avance? Le projet de résolution des Etats-Unis invite les Etats mentionnés « à désigner sans délai des représentants, pour prendre part à des entretiens qui auront lieu immédiatement en vue de parvenir à un accord sur les dispositions techniques requises ». Assurément, c'est au cours de tels entretiens que l'étendue de l'inspection nécessaire, ainsi que ses objectifs, pourraient être examinés. Le Gouvernement de l'Union soviétique refuse-t-il même de discuter ces problèmes? Et, s'il m'est permis de poser cette question, quel préjudice le Gouvernement de l'Union soviétique porterait-il aux intérêts de son pays en participant à de tels entretiens? Il aurait du moins donné la preuve qu'il est prêt à étudier toutes les possibilités de réduire la tension internationale.

12. Pour notre part, nous croyons que le plan de création d'une zone septentrionale d'inspection est applicable et qu'il est important, et le Canada s'engage à donner tout son appui à cette proposition. Nous espérons qu'à la réflexion, le Gouvernement de l'Union soviétique reviendra sur la réponse négative qu'a donnée aujourd'hui son représentant.

13. Je n'ignore pas que je n'ai parlé ni du projet de résolution de l'Union soviétique ni de l'amendement suédois au projet de résolution des Etats-Unis. Comme j'aurai peut-être l'occasion d'intervenir à nouveau à un stade ultérieur du débat, je réserve pour le moment mes observations sur ces propositions.

14. M. GEORGES-PICOT (France) : La proposition des Etats-Unis, qui a motivé notre réunion d'aujourd'hui, constitue, aux yeux de la délégation française, la suite logique de la plainte introduite par l'Union soviétique le 18 avril 1958 [S/3990]. Le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques s'est efforcé, lors de notre dernière séance, avec l'habile dialectique à laquelle il nous a habitués, de nous démontrer que les vols d'entraînement de l'aviation des Etats-Unis dans les régions arctiques constituaient un risque de conflagration mondiale. Il nous a rappelé également que les forces aériennes soviétiques disposaient, elles aussi, de moyens puissants. La proposition américaine ne représente-t-elle pas le moyen le plus sûr d'éliminer les risques qu'il a lui-même dénoncés?

15. We agree with the representative of the Soviet Union that the progress of modern armaments threatens the world with the terrible risk of destruction. But, as has already been pointed out, it is not by abandoning our powers of defence, without any counterpart, that we shall recover our sense of security. The USSR calls upon the free world to give up its defensive stand, but what does it offer in return? Nothing but declarations of intention and promises for which there is no guarantee. The watchful eye of the United States Strategic Air Command in the Arctic zone is, in the present circumstances, the best guarantee against a surprise attack and must therefore be maintained so long as there is no change in the world situation. Only when a system of international inspection has been established in this area by joint agreement — then and only then — will it be possible to relax our vigilance.

16. The proposal put forward today by the United States is a clear proof, were any such proof necessary, that it has no aggressive intentions, since it agrees to allow international inspection of a system of observation which, moreover, it is already operating, with the full knowledge of the whole world, in a strategically vital area. That is a constructive step and a realistic offer of co-operation in reply to a proposal which, as put forward by the USSR, could not, because of its unilateral nature, lead to any practical results and even aggravated the situation by fostering distrust of a great Power.

17. We are aware, of course, that an international inspection zone will not be sufficient in itself to restore confidence and to provide lasting security. That is why my Government still adheres faithfully to the constructive proposals on controlled disarmament put forward by the Western members of the Sub-Committee of the Disarmament Commission on 29 August 1957¹ and approved by the United Nations General Assembly in its resolution 1148 (XII) of 14 November 1957. The establishment of a special system for the Arctic area should not, in its view, be regarded as a departure from the principle of the indivisibility of the disarmament measures, as repeatedly defined by Mr. Jules Moch, the representative of France in the Sub-Committee and in the Disarmament Commission. It is, in fact, a special step: as has been so aptly said by the United States representative [814th meeting], it is not a disarmament measure, but a prelude to disarmament, a measure prompted solely by a desire for security and designed to allay the fears expressed by the Soviet Minister of Foreign Affairs in his statement of 18 April [S/3991] and again on 21 April by Mr. Sobolev [813th meeting]. The aim is to show by a limited experiment that our ideal of security based on co-operation is not unattainable.

18. The results of such a partial success would be considerable. At a time when the prospect of a summit

15. Nous pensons, comme le représentant de l'URSS, que le progrès des armes modernes fait poser sur le monde des risques terribles de destruction. Mais, comme il a déjà été indiqué, ce n'est pas en abandonnant sans contrepartie notre potentiel de défense que nous retrouverons le sentiment de la sécurité. L'Union des Républiques socialistes soviétiques demande au monde libre de renoncer à son attitude défensive ; mais que lui offre-t-elle en retour ? Rien que des déclarations d'intention et des promesses incontrôlables. La garde vigilante que monte l'aviation stratégique des Etats-Unis dans les régions arctiques constitue, dans les circonstances présentes, la meilleure garantie contre une attaque par surprise et doit donc être maintenue tant que la conjoncture actuelle n'aura pas évolué. C'est seulement au cas où un système d'inspection internationale pourrait être établi d'un commun accord dans ces régions — et dans ce cas seulement — qu'il deviendrait possible de relâcher notre vigilance.

16. La proposition que font aujourd'hui les Etats-Unis montre à l'évidence, s'il en était même besoin, qu'il n'existe, de leur côté, aucune intention agressive puisqu'ils acceptent de subordonner à une inspection internationale une surveillance qu'ils exercent d'ailleurs déjà au su et au vu de tout le monde sur une région essentielle au point de vue stratégique. C'est là une initiative constructive et une offre réaliste de coopération en réponse à une proposition qui, telle qu'elle était présentée par l'URSS, ne pouvait, en raison notamment de son caractère unilatéral, conduire à aucun résultat pratique et aggravait même la situation en incitant à la méfiance vis-à-vis d'une grande puissance.

17. Nous savons certes que l'établissement d'une zone d'inspection internationale ne suffira pas, à lui seul, à rétablir la confiance et à faire régner la sécurité. C'est pourquoi mon gouvernement reste fidèlement attaché à l'ensemble des propositions constructives de désarmement contrôlé présentées par les membres occidentaux du Sous-Comité de la Commission du désarmement le 29 août 1957 et approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 1148 (XII) du 14 novembre 1957¹. La mise sur pied d'un régime spécial pour les régions arctiques ne devrait pas, à son avis, être considéré comme une atteinte au principe d'indivisibilité des mesures de désarmement, tel qu'il a été défini à maintes reprises par M. Jules Moch, représentant de la France au Sous-Comité et à la Commission du désarmement. C'est là, en effet, une initiative particulière ; comme l'a déjà si bien dit le représentant des Etats-Unis [814^e séance], ce n'est pas une mesure de désarmement mais un prélude au désarmement, une mesure inspirée par des motifs de pure sécurité et destinée à calmer les appréhensions exprimées par le Ministre des affaires étrangères soviétique dans sa déclaration du 18 avril [S/3991] et reprises, le 21 avril, par M. Sobolev [813^e séance]. Il s'agit seulement de démontrer, par une expérience limitée, que notre idéal de sécurité fondée sur la coopération n'est pas inaccessible.

18. Les conséquences d'un succès partiel seraient considérables. Au moment où la perspective d'une réu-

¹ Official Records of the Disarmament Commission, Supplement for January to December 1957, document DC/113, annex 5,

¹ Documents officiels de la Commission du désarmement, Supplément de janvier à décembre 1957, document DC/113, annexe 5.

meeting has aroused so much hope in the world, agreement, were it only on the principle of international inspection of the Arctic zone, would prove that the most serious difficulties can be settled if they are tackled in good faith. By accepting the co-operation offered to it in this matter, the Soviet Union would dispel the misgivings about the sincerity of its intentions which its present attitude engenders in us and in many other States.

19. The French delegation regrets that in considering the limited problem with which we are dealing and for which a precise solution has been proposed, the Soviet delegation has resorted to tactics which are used all too often and which consist in distracting attention by making groundless accusations in order to be able to reject more easily the offers of co-operation made to it. The present discussion should promote peace and not provide grist for the mill of propaganda, which uses the cause of peace for purposes alien to it. We do not see how a summit conference can be a magic means of removing the threat of atomic war and reducing international tension. We shall only arrive at this by showing that we are all animated by good will and a spirit of co-operation. A demonstration of this frame of mind and this spirit would undoubtedly open the way to constructive possibilities for a summit conference. That is why the decision which the Council is asked to take today in the United States draft resolution could, as Mr. Lodge pointed out, be the significant turning-point that mankind has been long awaiting, if the Soviet Union were willing to join in it. There is no question of any measure being imposed by a majority vote, as Mr. Sobolev claimed; we are only asked to decide unanimously on the opening of negotiations in which each one would be free to reject or accept any measure examined. The United States delegation has mentioned a few, by way of example, adding that it has no preconceived ideas on the subject and is ready to accept any reasonable proposal.

20. It is in this spirit that the French delegation has decided to support the United States draft resolution, hoping that the Soviet Union will agree to reconsider its position in the light of the arguments put forward during the discussion and that the draft resolution in question will be adopted unanimously by the Council.

21. I reserve the right of my delegation to speak later on the Swedish amendment [S/3998] and the USSR draft resolution [S/3997].

22. Sir Pierson DIXON (United Kingdom): I have listened attentively to the explanation, which the President gave in his capacity of representative of the United States, of the purposes of the draft resolution before us. Her Majesty's Government in the United Kingdom supports this proposal that a zone of international inspection against surprise attack be established in the Arctic area and that representatives of the countries concerned should hold immediate dis-

nion au sommet a fait naître tant d'espoirs dans le monde, un accord, ne serait-ce que sur le principe d'une inspection internationale des régions arctiques, apporterait la preuve que les plus graves difficultés peuvent être résolues si elles sont abordées dans la bonne foi. En acceptant la coopération qui lui est offerte sur ce point, l'Union des Républiques socialistes soviétiques dissiperait les appréhensions que son attitude actuelle nous inspire, comme à beaucoup d'autres Etats, quant à la sincérité de ses intentions.

19. La délégation française regrette que la délégation soviétique, en examinant le problème limité qui nous est soumis et pour lequel une solution précise est proposée, ait recouru à une tactique trop souvent employée qui consiste à détourner l'attention par des accusations sans fondement pour pouvoir rejeter plus facilement les offres de coopération qui lui sont faites. Le présent débat doit servir la cause de la paix et non alimenter une propagande qui utilise la cause de la paix à des fins qui lui sont étrangères. Nous ne voyons pas comment une conférence au sommet peut être un moyen magique d'écartier la menace d'une guerre atomique et de réduire la tension internationale. Nous n'y parviendrons qu'en donnant une preuve que nous sommes tous animés de bonne volonté et d'esprit de coopération. Une manifestation de ces dispositions et de cet esprit ouvrirait incontestablement la voie à des possibilités constructives pour une conférence au sommet. C'est pourquoi la décision demandée aujourd'hui au Conseil dans le projet de résolution des Etats-Unis pourrait, comme l'a indiqué M. Lodge, constituer le tournant significatif que l'humanité attend depuis longtemps si l'Union soviétique voulait bien s'y associer. Il ne s'agit pas, comme l'a prétendu M. Sobolev, d'imposer une mesure quelconque par un vote de la majorité, mais simplement de décider, à l'unanimité, l'ouverture de pourparlers au cours desquels chacun resterait libre de refuser ou d'accepter telle ou telle mesure qui serait étudiée. La délégation des Etats-Unis en a énumérée quelques-unes à titre d'exemple, en ajoutant qu'elle n'avait pas d'idées préconçues à ce sujet et qu'elle était prête à accueillir toute proposition raisonnable.

20. C'est dans cet esprit que la délégation française a décidé d'appuyer de son vote le projet de résolution des Etats-Unis, espérant que l'Union soviétique acceptera de reconsidérer sa position en tenant compte des arguments exposés au cours du débat et que la résolution dont il s'agit pourra être adoptée à l'unanimité des membres du Conseil.

21. Je réserve le droit, pour ma délégation, de reprendre plus tard la parole sur l'amendement suédois [S/3998] et sur le projet de résolution de l'URSS [S/3997].

22. Sir Pierson DIXON (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*] : J'ai écouté avec attention les explications que le Président a données en sa qualité de représentant des Etats-Unis concernant les objectifs du projet de résolution dont nous sommes saisis. Le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni appuie la proposition tendant à établir une zone internationale d'inspection contre les attaques par surprise dans la région arctique et à inviter les représentants des pays inté-

cussions with a view to agreeing on technical arrangements.

23. It is the firm opinion of my Government that the best way to make progress with the complex problems of security and disarmament is for those concerned to hold practical discussions of the kind proposed in order to establish what could and should be done. In our view, the mere fact that all the Powers concerned had agreed to co-operate in technical discussions on international inspection for the Arctic area would in itself help to allay mutual fear of surprise attack and thus diminish international tension and promote confidence.

24. In this connexion it is note worthy that what is being proposed is international inspection carried out by international teams, and that it is the intention that the teams should always include a representative of the country on whose territory the teams are working. The establishment of such an arrangement could therefore involve no threat to the security of the countries concerned.

25. The representative of the Soviet Union has in the past taken the line that the only way to tackle the problem of disarmament is at a conference of heads of Governments, and I was sorry to note that in his speech at the last meeting he adopted the same restrictive attitude. Certainly Her Majesty's Government is anxious to see the problem of disarmament on the agenda of a properly prepared meeting of heads of Government. This does not mean, however, that no work of any kind should be done on disarmament or the problems related to it except in direct relation to a summit meeting. If an opportunity offers itself to make progress on some serious international problem, are we to reject the opportunity? Are we to say, "No, we cannot get together on that problem because it has a relationship to the general disarmament question, and that question can only be discussed at a meeting of heads of Government"? Surely that would be a formalistic and unreal attitude.

26. Undoubtedly the proposal in the draft resolution has a bearing on the problem of disarmament. The draft proposes arrangements to afford security in one particular zone against the dangers of surprise attack. But this connexion is not an objection; it is an advantage. Although this proposal deals primarily with the question of international security and international confidence, if agreement could be reached on it, that would be a considerable contribution to a general disarmament agreement, and if a general disarmament agreement were reached, large-scale defensive measures would no longer be necessary.

27. I was sorry to hear the representative of the Soviet Union describe at the last meeting this serious and valuable proposal as a diversionary manoeuvre.

ressés à engager immédiatement des pourparlers en vue de parvenir à un accord sur les dispositions d'ordre technique.

23. Mon gouvernement est convaincu, pour ce qui est des problèmes complexes de la sécurité et du désarmement, que le meilleur moyen de faire des progrès consiste, pour les intéressés, à engager des discussions pratiques comme celles qui ont été proposées en vue de déterminer ce que l'on peut et ce que l'on doit faire. A notre avis, le seul fait que toutes les puissances intéressées se sont mises d'accord pour participer à des discussions techniques sur une inspection internationale de la région arctique doit déjà contribuer par lui-même à apaiser les craintes mutuelles d'une attaque par surprise et ainsi à réduire la tension internationale et à favoriser un climat de confiance.

24. Il convient de noter, à cet égard, que ce que l'on propose, c'est une inspection internationale effectuée par des groupes internationaux qui devraient toujours comprendre un représentant du pays sur le territoire duquel ces groupes opéreraient. La réalisation d'un tel accord n'impliquerait aucune menace pour la sécurité des pays en cause.

25. Le représentant de l'Union soviétique a défendu précédemment le point de vue selon lequel la seule façon d'aborder le problème du désarmement serait de convoquer une conférence des chefs de gouvernement et je regrette de noter que, dans le discours qu'il a fait à la 814^e séance, il a adopté la même attitude restrictive. Il est certain que le Gouvernement de Sa Majesté désire que le problème du désarmement soit inscrit à l'ordre du jour d'une conférence des chefs de gouvernement préparée avec soin. Cela ne signifie pas cependant que l'on ne doive rien entreprendre touchant le désarmement ou les problèmes qui s'y rattachent, si ce n'est en relation directe avec une conférence au sommet. Si une occasion se présente de progresser vers la solution d'un problème international grave, faut-il la laisser passer ? Allons-nous dire : « Non, nous ne pouvons pas nous réunir pour discuter de ce problème parce qu'il a trait à la question générale du désarmement et que cette question ne peut être discutée qu'à une conférence des chefs de gouvernement » ? Ce serait là, sans nul doute, une attitude formaliste et dépourvue de réalisme.

26. Il est indéniable que la proposition contenue dans le projet de résolution a des rapports avec la question du désarmement. Elle prévoit des arrangements visant à fournir des garanties, dans une zone particulière, contre le danger d'une attaque par surprise. Pourtant il ne s'agit pas là d'une objection, mais d'un avantage. Bien que cette proposition ait trait principalement à la question de la sécurité et de la confiance sur le plan international, si un accord pouvait être réalisé à son sujet, ce serait une contribution très importante à un accord général sur le désarmement; si l'on pouvait conclure un tel accord, il ne serait plus nécessaire de prendre des mesures défensives de grande envergure.

27. J'ai eu le regret d'entendre le représentant de l'Union soviétique déclarer à la dernière séance que cette proposition sérieuse et d'une grande utilité était

Yet it is a proposal which ought surely to appeal particularly to the Government of the Soviet Union, which has shown itself especially sensitive to the possible dangers of defensive measures involving the Arctic area. It is precisely those dangers which the proposal sets out to deal with.

28. Nor is there anything in this proposal which in any way conflicts with the intention to make progress on disarmament at a meeting of heads of Government. On the contrary, it would surely be a source of great encouragement to the heads of Governments if, when they met, they had before them a practical plan for international inspection in one particular part of the world.

29. I am bound to say that, at first hearing, I found the speech made by the representative of the Soviet Union at our last meeting disheartening for the prospects of progress. But for all the reasons I have given it is the earnest hope of the United Kingdom delegation that the Soviet Union will, on reflection, agree to support this draft resolution and to co-operate in the technical discussions which are proposed, and thus contribute in a significant way to an easing of tension, which is the universal desire of mankind.

30. I may wish to speak at a later stage on the draft resolution just circulated by the Soviet delegation and to comment in greater detail on Mr. Sobolev's statement.

31. I should also like to reserve my comments on the amendment to the United States draft resolution put forward by the representative of Sweden, and meanwhile would take the opportunity to welcome the statement by Mr. Jarring in which he announced the support of the Swedish Government for the United States proposal [814th meeting].

32. Mr. MATSUDAIRA (Japan): My delegation has studied most carefully the draft resolution submitted by the United States [S/3995]. The draft, if adopted, will certainly serve to allay the fear of surprise attack across the Arctic area. We must admit that the scope of the draft resolution is rather limited. It covers geographically only a narrow area. It envisages specifically an inspection system to guard against surprise attack. However, as I understand it, this system of Arctic inspection would only be a first step toward a broader inspection system to prevent the possibility of surprise attack over other regions as well as the Arctic. It could also pave the way for a broader inspection system which would cover all the other aspects of disarmament problems. It would undoubtedly be conducive to the setting up of a body or bodies of experts to study such an inspection system, including the one provided for in General Assembly resolution 1148 (XII). In short, we welcome this measure as a significant move towards disarmament.

33. In this spirit, my delegation will support the said draft resolution. However, it will do so on the clear

une manœuvre de diversion. Cependant, une telle proposition devrait sans aucun doute avoir l'agrément du Gouvernement de l'Union soviétique, qui s'est montré spécialement sensible aux dangers qui pourraient résulter de mesures défensives s'étendant à la région arctique. C'est précisément à ces dangers que la proposition a trait.

28. Il n'y a rien non plus dans cette proposition qui soit de nature à faire obstacle à la volonté de progresser dans le domaine du désarmement en convoquant une réunion des chefs de gouvernement. Au contraire, si les chefs de gouvernement se trouvaient saisis, lors de leur réunion, d'un plan pratique d'inspection internationale dans une région déterminée du monde, ce serait pour eux un précieux encouragement.

29. Je suis contraint de dire que le discours prononcé à la dernière séance par le représentant de l'Union soviétique m'a paru, lorsque je l'ai entendu, décourageant du point de vue des perspectives de progrès. Mais la délégation du Royaume-Uni espère très vivement, pour toutes les raisons que j'ai indiquées, que l'Union soviétique acceptera, à la réflexion, d'appuyer le projet de résolution et de participer aux discussions techniques proposées, contribuant ainsi dans une mesure importante à créer une détente, comme le souhaite l'humanité tout entière.

30. Il se peut que je désire parler ultérieurement au sujet du projet de résolution qui vient d'être distribué par la délégation soviétique et présenter des observations plus détaillées sur la déclaration de M. Sobolev.

31. Je me réserve également le droit de commenter l'amendement proposé par le représentant de la Suède au projet de résolution des Etats-Unis. En attendant, je saisis cette occasion de dire que je me félicite de la déclaration de M. Jarring [814^e séance] par laquelle il annonce que le Gouvernement suédois appuiera le projet des Etats-Unis.

32. M. MATSUDAIRA (Japon) [*traduit de l'anglais*] : Ma délégation a étudié avec le plus grand soin le projet de résolution présenté par les Etats-Unis [S/3995]. Ce projet contribuera certainement, s'il est adopté, à dissiper la crainte d'une attaque par surprise dans la région arctique. Il convient de reconnaître qu'il a une portée assez limitée, car il ne concerne qu'une zone géographique restreinte. Il vise expressément à établir un système d'inspection destiné à prévenir toute attaque par surprise. Toutefois, si je comprends bien, la mise en application d'un tel système ne serait qu'un premier pas vers l'instauration d'un système plus large d'inspection tendant à empêcher des attaques par surprise lancées dans d'autres régions, aussi bien que dans la zone arctique. Il pourrait également préparer la voie à un système d'inspection plus étendu qui engloberait tous les autres aspects du problème du désarmement. Il faciliterait sans aucun doute la constitution d'un ou de plusieurs groupes d'experts chargés d'étudier la mise au point d'un système de ce genre, y compris celui qui est prévu par la résolution 1148 (XII) de l'Assemblée générale. Bref, nous nous félicitons de cette initiative dans la mesure où elle constitue un pas important dans la voie du désarmement.

33. C'est dans cet esprit que ma délégation appuiera le projet de résolution des Etats-Unis. Toutefois, il est

understanding that the inclusion of the Kuril islands in the proposed zone does not by any means prejudice the territorial claims of any country concerned to those islands.

34. My delegation hopes that the Council will give the most serious thought to this draft resolution. It is a constructive approach to one of the most important disarmament problems. It is an approach under the aegis of the United Nations. Under the circumstances, it is indeed a most fitting move.

35. May I, however, draw your attention to the fact that there remain many other important and urgent problems on disarmament which should be discussed, such as the suspension of nuclear bomb tests and the demilitarization of outer space, both, naturally, to be internationally controlled and inspected. I am confident that the constructive debate on the present issue will lend, undoubtedly, a ray of hope for an early settlement of these problems.

36. May I reiterate our sincere hope that the discussion of this issue will serve, in the long history of negotiations for peace, as a turning point toward renewed, urgent and vigorous efforts for disarmament.

37. I should like to reserve my delegation's right to speak at some future date on the new Soviet draft resolution [S/3997], as well as on the Swedish amendment [S/3998].

38. Mr. ILLUECA (Panama) (*translated from Spanish*): On Monday, 21 April, the Council met to consider the complaint submitted by the Soviet Union. The discussion of the Soviet complaint placed the subject in its true light. From the narrow confines of a complaint submitted by a State which thought its frontiers are threatened by the flights of military aircraft of another Power, the discussion led to the broader significance of the topic: the danger of surprise attack, a danger of just concern to all the peoples of the world, whatever might be the attacking power and whatever its victim; for a surprise attack may develop into a war, and even more than war, into total destruction, since the devastating force of nuclear weapons would be brought to bear.

39. Representatives drew attention, without reserve and in the frankest spirit of impartiality, to the necessity for the great Powers to arrive at a peaceful settlement of the differences which have so far made it impossible to reach any agreement, even a preliminary one, on disarmament.

40. I have said on behalf of my country that the world is hoping, with a faith rooted in the elementary instinct of self-preservation, that the great Powers, which are both militarily and economically strong, can reach agreement and that from this agreement there will arise a world free from the threat of total annihilation that would result from a war fought with the new weapons of mass destruction available in modern arsenals [813^e meeting, para. 131]. I added then, and

entendu que le fait d'inclure les îles Kouriles dans la zone proposée ne préjuge en rien les revendications qu'un pays quelconque pourrait faire valoir sur ces îles.

34. Ma délégation espère que le Conseil examinera le projet de résolution à l'étude avec le plus grand soin, car il aborde de façon constructive l'un des problèmes les plus importants qui se posent dans le domaine du désarmement. Il l'aborde sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et c'est, à cet égard, une initiative tout à fait opportune.

35. Je désire cependant attirer votre attention sur le fait qu'il reste à examiner, dans le domaine du désarmement, beaucoup d'autres problèmes urgents, notamment la cessation des essais nucléaires et la démilitarisation des espaces extra-atmosphériques, qui devraient naturellement être soumis à un contrôle international. Je veux espérer que le débat constructif qui se déroule actuellement nous ouvrira la perspective de voir ces problèmes bientôt résolus.

36. Puis-je exprimer à nouveau l'espoir sincère que l'examen de la question actuellement à l'étude constituera un tournant dans la longue histoire des négociations visant à édifier la paix et conduira à des efforts renouvelés, immédiats et vigoureux en faveur du désarmement.

37. Je tiens à réserver le droit de ma délégation de prendre la parole à une date ultérieure au sujet du nouveau projet de résolution soviétique [S/3997], ainsi que de l'amendement suédois [S/3998].

38. M. ILLUECA (Panama) [*traduit de l'espagnol*] : Le conseil s'est réuni le lundi 21 avril pour examiner la plainte déposée par l'Union des Républiques socialistes soviétiques. L'examen de cette plainte a placé la question sous son jour véritable. Des limites restreintes d'une plainte présentée par un Etat qui sentait ses frontières menacées par les exercices militaires aériens d'un autre Etat, on en est arrivé à une acception plus large du sujet, savoir le danger d'une attaque par surprise, dont s'inquiètent à juste titre tous les peuples du monde, quelle que puisse être la puissance attaquante et quelle que puisse être la victime, car une attaque par surprise pourrait signifier la guerre, et, plus que la guerre, la destruction totale, puisque la puissance dévastatrice des armes nucléaires entrerait en jeu.

39. Sans aucune réserve et dans un esprit de parfaite impartialité, les membres du Conseil ont souligné ici la nécessité, pour les grandes puissances, de mettre fin, par des moyens pacifiques, à leurs divergences de vues, qui ont empêché jusqu'ici de parvenir à un accord, même préliminaire, en matière de désarmement.

40. Au nom de mon pays, j'ai déclaré précédemment que l'humanité attend, avec une foi liée à l'instinct élémentaire de conservation, que les grands pays, puissants sur le plan militaire et sur le plan économique, se mettent d'accord, et que, de cet accord, surgisse un monde libéré de la menace de la destruction totale qu'entraînerait une guerre menée avec les nouveaux moyens de destruction massive dont disposent les arsenaux modernes [813^e séance, par. 131]. J'ai ensuite

I repeat it now because it seems to me to be extremely important, that an agreement on disarmament between the great Powers would release considerable funds and substantial resources which might be used to free the peoples from their desperate poverty through economic aid. Confidence in the possibility of building a better world would then be strengthened and human society could live under improved conditions, work better and to greater profit [*Ibid.*]. On behalf of my country I also expressed the firm hope that the day would come when the great Powers, responsible for the destiny of the world, will reach agreement and will try to interpret the feelings of large sections of humanity [*Ibid.*, para. 132].

41. The measures we adopt to avoid a surprise attack will open the way to disarmament. I have previously had occasion to emphasize that if there is a real desire to free the world from the threat of another war, there must be disarmament; but before disarmament can be attained mutual trust between peoples must be established. There could be no better source of such trust than the certainty, through the adoption of international measures to that end, that they will not be victims of surprise attack.

42. Here there arises a point that we cannot ignore: in the modern world a surprise attack would not be the start of a war, but war itself. We have already passed the historic stage of wars prepared long in advance, of manoeuvres with the gradual concentration of forces along the enemy's frontiers. The resources of science, advances in aviation and the destructive power of nuclear weapons have reduced all these warlike preparations of other days to the surprise attack. Consequently, as I said before, the surprise attack will in no event be the beginning of war but war itself; more than that, it will be atomic war, with its deadly consequences for the future of mankind.

43. The draft resolution submitted by the United States for our consideration is conceived in very clear terms which bring into sharp focus the perils and fears which I have just outlined briefly.

44. Its preamble draws attention to the development, particularly in the Soviet Union and the United States of America, of growing capabilities of massive surprise attack. This growing capacity for surprise attack can be attributed, as is readily understandable, to the fact that both these great Powers possess the most modern military aircraft, powerful guided missiles and vast reserves of nuclear energy for the production of powerful weapons of mass destruction.

45. In its third paragraph of the preamble the draft resolution enters into the realm of psychology, which, as we stated earlier, is of crucial importance if we are to find an effective solution to the disarmament problem: the establishment, the formation, as it were, of confidence among States — and, I would add, among peoples — which would become a basis for the mutual renunciation of those reservations which stand in the

ajouté, et je le répète aujourd'hui, parce que j'y attache une importance considérable, qu'un accord entre les puissances au sujet du désarmement rendrait disponibles des sommes considérables et des ressources précieuses qui pourraient être utilisées pour arracher les peuples à la misère et au désespoir, grâce à une aide économique. On verrait alors se raffermir la confiance en un monde meilleur, et les hommes pourraient jouir de meilleures conditions de vie, travailler mieux et retirer un plus grand profit de leurs efforts [*ibid.*]. Au nom de mon pays, j'ai encore exprimé le ferme espoir que tout cela se réalisera le jour où un accord interviendra entre les grandes puissances qui ont entre leurs mains l'avenir du monde et où on tiendra compte des vœux d'une grande partie de l'humanité [*ibid.*, par. 132].

41. L'adoption de mesures propres à éviter une attaque par surprise ouvrira la voie au désarmement. J'ai déjà eu l'occasion d'insister sur le fait que si l'on veut réellement libérer le monde de la menace d'une nouvelle guerre, il faut arriver à désarmer ; pour désarmer, il faut d'abord faire naître une confiance réciproque entre les peuples, et rien ne pourrait mieux y réussir que la certitude, découlant de l'adoption de mesures appropriées, que nul ne sera victime d'une attaque par surprise.

42. Il y a également un aspect que nous ne pouvons passer sous silence : dans le monde moderne, l'attaque par surprise ne serait pas le commencement de la guerre, mais la guerre elle-même. Nous avons dépassé l'étape historique des guerres longuement préparées, des manœuvres avec concentration progressive de forces aux frontières de l'ennemi. Les ressources de la science, les progrès de l'aviation et la puissance destructive des armes nucléaires ont simplifié tous les préparatifs de guerre d'autrefois en les remplaçant par l'attaque par surprise. C'est pourquoi je disais que l'attaque par surprise serait non pas un commencement de guerre, mais la guerre elle-même, et qui plus est, la guerre atomique avec ses conséquences fatales pour l'avenir de l'humanité.

43. Le projet de résolution des Etats-Unis dont nous sommes saisis est conçu en termes fort clairs qui font ressortir les dangers et les craintes que je viens d'indiquer sommairement.

44. Dans le préambule, il est question de la capacité croissante de déclencher une attaque massive par surprise qui se développe en particulier en Union soviétique et aux Etats-Unis d'Amérique. Cette capacité croissante de déclencher une attaque par surprise est uniquement due, comme il est aisé de le comprendre, au fait que ces deux grandes puissances sont en possession des avions militaires les plus modernes, de puissants projectiles guidés et d'importantes réserves d'énergie nucléaire destinée à la fabrication de puissantes armes de destruction en masse.

45. Au troisième considérant, le projet de résolution entre dans le domaine psychologique dont nous avons déjà signalé l'importance décisive pour arriver à une solution efficace du problème du désarmement : la création, la croissance en quelque sorte, de la confiance entre les Etats, et entre les peuples pourrait-on ajouter, confiance qui permettrait l'abandon, de part et d'autre, de ces réserves qui font obstacle aux négo-

way of disarmament negotiations. As is clearly stated in the paragraph, a reduction of international tension and an increase in confidence among States can be achieved only if the measures adopted are safeguarded for all; and in this case, in particular, only if agreement is reached to eliminate the fear of surprise attack referred to in the second paragraph of the preamble.

46. The draft resolution takes note of the statements made by various members of the Council at the preceding meeting regarding the particular significance of the Arctic area, not only for the countries that possess territories there, but for all those who feel that an atomic encounter in that area would unleash a total war which would be the death-blow to world peace.

47. This has from the very outset been the attitude of the vast majority of the Council, as we have said before. The dangers inherent in a surprise attack were the crux of the debate at our earlier meeting. On behalf of my country I expressed the certainty that there would have been no occasion for the Soviet complaint if the preliminary talks had been held as scheduled in preparation for a conference of heads of Government which might lead to an effective settlement of the serious problems now disturbing world peace, in particular the problem of disarmament.

48. Measures to avert a surprise attack are among the measures which, if broadened further, would lead to disarmament. They are the preliminary stage; first and foremost, because once international inspection has made it impossible to deliver a surprise attack, peoples and Governments will have greater confidence in negotiation and will be more inclined to renounce their military might. For we could hardly expect any Power to decide to do away with its forces forthwith, or even to reduce them greatly, in the absence of an international system to protect it from an attack upon its national security.

49. The United States draft resolution has its origin in a similar proposal made by the United States Secretary of State on behalf of his own country, the United Kingdom, France and Canada at the meeting of the Sub-Committee of the Disarmament Commission on 2 August 1957;² that proposal, as we all know, was based on the original position adopted by President Eisenhower.

50. The four-Power proposal of 2 August 1957 consisted of two parts. The first was of broader scope and envisaged the inspection of all the continental territory of the United States of America, the whole of Alaska including the Aleutian islands, all the territory of Canada and all the territory of the Soviet Union, and, broadly speaking, the whole of Europe. The second proposal, which was less ambitious but for that reason

associations sur le désarmement. Comme il est dit très justement dans ce considérant, le relâchement de la tension internationale et l'accroissement de la confiance entre les Etats ne peuvent être réalisés que si l'on adopte des mesures constituant des garanties pour tous, et dans le cas particulier qui nous occupe, si l'on trouve le moyen de dissiper la crainte d'une attaque par surprise dont il est question au deuxième considérant.

46. Le projet de résolution prend note des déclarations faites à la séance précédente par certains membres du Conseil concernant l'importance particulière de la région arctique, non seulement pour les pays qui y possèdent des territoires, mais aussi pour tous ceux qui estiment qu'un combat atomique dans cette région déchaînerait une guerre totale, ce qui signifierait l'anéantissement de la paix mondiale.

47. Telle a été, dès le début, comme nous l'avons déjà dit, la position adoptée par une grande majorité des membres du Conseil. Les dangers que comporte une attaque par surprise ont constitué le thème central des débats à la séance précédente. J'ai alors fait remarquer, au nom de mon pays, que nous étions convaincus que la plainte de l'URSS n'aurait pas eu de raison d'être si à ce moment-là s'étaient dûment déroulées les conférences préliminaires pour la préparation de la conférence des chefs de gouvernement en vue de parvenir à un règlement efficace des graves problèmes qui troublent la tranquillité du monde, et tout particulièrement le problème du désarmement.

48. Les mesures visant à prévenir une attaque par surprise font partie de celles qui, dans un cadre plus large, doivent conduire au désarmement. Elles constituent une étape préliminaire, ayant tout parce que si du fait de l'inspection internationale, une attaque par surprise devient impossible, les peuples et les gouvernements se sentiront plus confiants pour conduire des négociations et pour renoncer à leur puissance militaire. On ne peut en effet espérer qu'une puissance quelconque se décidera à se démunir immédiatement de ses ressources militaires ou à les réduire considérablement s'il n'existe pas un système international qui la mette à l'abri d'une attaque contre sa sécurité nationale.

49. Le projet de résolution des Etats-Unis a pour antécédent une proposition du même genre qui a été formulée par le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, au nom de son pays, du Royaume-Uni, de la France et du Canada, à la séance du 2 août 1957 du Sous-Comité de la Commission du désarmement², et qui, à son tour, a été inspirée, comme nous le savons tous, par la proposition originale du président Eisenhower.

50. La proposition présentée par les quatre puissances le 2 août 1957 se composait de deux parties. La première avait une portée très vaste ; elle envisageait l'inspection de tout le territoire continental des Etats-Unis d'Amérique, de tout l'Alaska, y compris les îles Aléoutiennes, de tout le territoire du Canada et de tout le territoire de l'Union soviétique, et, d'une façon plus générale, de tout le territoire de l'Europe.

² Official Records of the Disarmament Commission, Supplement for January to December 1957, document DC/118, annex 1.

² Documents officiels de la Commission du désarmement, Supplément de janvier à décembre 1957, document DC/113, annexe 1.

easier to put into effect, was submitted in case the Government of the Soviet Union should reject the first proposal. As Mr. Lodge said at the last meeting, the second proposal envisaged inspection of all the territory north of the Arctic Circle belonging to the Soviet Union, Canada, the United States (in this instance the reference is to the territory of Alaska), Denmark (in respect of Greenland) and Norway; all the territory of Canada, the United States and the Soviet Union west of 140° W. longitude, east of 160° E. longitude and north of 50° N. latitude; all the remainder of the territory of Alaska; all the remainder of the territory of the Kamchatka Peninsula; and the Aleutian islands and the Kuril islands.

51. This second proposal is the actual forerunner of operative paragraphs 1 and 2 of the draft resolution now before us; that is obvious from the recommendation that there be promptly established a northern zone of international inspection against surprise attack, comprising the area north of the Arctic Circle with certain exceptions and additions, that was considered by the Sub-Committee of the Disarmament Commission in accordance with the proposal submitted by the United States, Canada, France and the United Kingdom in the course of the meetings held in London in August 1957.

52. Operative paragraph 2 of the draft resolution then calls upon the five Powers who were concerned in the London proposal, together with Denmark and Norway, and any other States having territory north of the Arctic Circle which desire to have such territory included in the zone of international inspection, to designate representatives to participate in immediate discussions with a view to agreeing on the technical arrangements required. This is an invitation which assures the participation in the system of international inspection of all those countries which have territory in the Arctic area and it is to be hoped are also interested in having their national security guaranteed there by means of a system which would avert any surprise attack, whencesoever it might come. Allow us to express the hope that the Soviet Union will agree to form part of this inspection system, which would protect it from any danger such as that with which it believed itself threatened when it brought its complaint before the Security Council on 18 April.

53. It will be necessary, as this same paragraph of the operative part of the draft resolution specifies, to enter into agreements of a technical nature in order to facilitate the work of the inspection teams. These agreements would obviously have to be embodied in pacts between the parties, based on good faith and the firm determination to carry out what has been agreed upon. As was already specified in the London proposals of August 1957, inspection to avert a possible surprise attack would in every instance entail aerial inspection, with land observation posts at the principal ports, railway junctions and central highways and the most important airports, in a form to be agreed upon.

La deuxième proposition, moins ambitieuse, mais par cela même plus facile à mettre en œuvre, a été présentée pour le cas où le Gouvernement de l'Union soviétique rejettterait la première. Cette deuxième proposition envisageait, comme l'a rappelé M. Lodge à la dernière séance, l'inspection de tout le territoire septentrional du cercle arctique appartenant à l'Union soviétique, au Canada, aux Etats-Unis (dans ce cas, il s'agit du territoire de l'Alaska), au Danemark (en ce qui concerne le territoire du Groenland), à la Norvège ; tout le territoire du Canada, des Etats-Unis et de l'Union soviétique se trouvant à l'ouest du 140^e degré de longitude O., à l'est du 160^e degré de longitude E., et au nord du 50^e parallèle de latitude N. ; tout le reste du territoire de l'Alaska ; tout le reste du territoire de la péninsule du Kamtchatka ; ainsi que les îles Aléoutiennes et Kouriles.

51. C'est cette deuxième proposition qui est le véritable antécédent des paragraphes 1 et 2 du dispositif du projet de résolution dont nous sommes saisis, puisque ce projet recommande que soit promptement établie la zone septentrionale d'inspection internationale contre une attaque par surprise, comprenant la région située au nord du cercle arctique, avec certaines exceptions et additions, qu'avait considérée à Londres, en août 1957, le Sous-Comité de la Commission du désarmement, conformément à la proposition formulée par les Etats-Unis, le Canada, la France et le Royaume-Uni.

52. Le paragraphe 2 du dispositif du projet de résolution invite les cinq Etats qui ont considéré la proposition à Londres, ainsi que le Danemark et la Norvège, et tout autre Etat ayant des territoires au nord du cercle arctique qui désirerait que lesdits territoires soient compris dans la zone d'inspection internationale, à désigner sans délai des représentants, pour prendre part à des entretiens qui auront lieu immédiatement afin de parvenir à un accord sur des dispositions techniques requises. Cette invitation assure la participation, au système d'inspection internationale, de tous les pays qui ont des territoires dans la région arctique et qui, comme il est permis de le penser, ont également intérêt à la mise en place dans cette région d'un système qui garantirait leur sécurité nationale en prévenant toute attaque par surprise, d'où qu'elle vienne. Qu'il nous soit permis d'exprimer ici l'espoir que l'Union soviétique acceptera de participer à ce système d'inspection qui la protégera contre tout danger comme celui dont elle supposait l'existence lorsqu'elle a déposé sa plainte devant le Conseil de sécurité, le 18 avril.

53. Comme il ressort de ce même paragraphe, il sera nécessaire d'arriver à des accords de caractère technique propres à faciliter la tâche des équipes d'inspection, accords dont tous les aspects devront faire l'objet d'une entente entre les parties, agissant de bonne foi et animées de la ferme volonté de respecter leurs engagements. Comme les propositions présentées à Londres au mois d'août 1957 le précisaien déjà, le système destiné à prévenir une attaque par surprise éventuelle devrait comporter dans tous les cas une inspection aérienne avec postes d'observation au sol dans les grands ports, aux nœuds ferroviaires, sur les principales grandes routes et les aérodromes importants, suivant des modalités convenues d'un commun accord.

54. All those measures to make the international inspection system effective — measures which will have to be adopted with the consent of all the parties concerned after being thoroughly sifted in discussions between the experts of the countries in question — will provide in themselves a guarantee for everybody. In this case there will be no question of imposing one's will or of making a concession without obtaining a corresponding advantage. We firmly believe that it will be possible to reach an agreement on this basis which will be satisfactory to the great Powers and the other countries which have territories in the area north of the Arctic Circle.

55. The development of weapons of mass destruction, the possession of guided missiles and the progress made in every branch of science oblige us of necessity to regard every area of the world, including the Arctic area, as vulnerable to attack in modern warfare.

56. An international inspection system in this area will be of positive practical benefit. We sincerely believe this, since there can be no doubt of the great effect it will have on peoples' minds, seeing in it as they will a resolute step towards the consideration of many of the problems of disarmament, the first step towards the solution of which might well be systems of inspection on the lines of that proposed in the United States draft resolution.

57. At this point it is appropriate to recall the "open-skies" proposal³ made by the President of the United States of America when he attended the Conference of the Heads of Government of the four great Powers, held at Geneva in July 1955, a proposal specifically designed to obviate the danger of surprise attack. It was a question of an emergency measure, which by its very nature was of a preliminary character, in the broader negotiations on disarmament which were already taking place at that time.

58. Looking at the situation from the point of view of international equity, it seems to us that if an understanding were reached on the establishment of an international inspection system in the Arctic area it would serve to encourage new and broader agreements on the vexed question of disarmament. For all these reasons the delegation of Panama will vote in favour of the United States draft resolution which we are considering.

59. My delegation has carefully studied the draft resolution submitted by the Soviet Union [S/3997]. It is a reproduction of the draft resolution which the Soviet delegation submitted for our consideration last week [S/3993] and then withdrew before the Council could vote upon it. Only the last part adds anything which calls for comment.

60. In the opinion of my delegation, this new text might at first sight give the impression that the Soviet

54. Toutes ces mesures, qui ont pour objet d'assurer l'efficacité du système international d'inspection, devront être prises avec le consentement de toutes les parties intéressées et après avoir été mises au point lors d'entretiens entre les experts des pays en cause ; en soi, elles constitueront une garantie pour tous. Aucune volonté ne sera imposée et aucune concession ne sera faite sans contrepartie. Nous croyons fermement qu'il serait possible d'arriver, sur cette base, à un accord satisfaisant pour les grandes puissances et pour les autres pays qui ont des territoires au nord du cercle arctique.

55. Le développement des armes de destruction en masse, la possession de projectiles téléguidés et les progrès de la science dans tous ses domaines nous forcent à conclure que toutes les régions de la terre, y compris la zone arctique, seraient vulnérables dans une guerre moderne.

56. Un système d'inspection internationale dans cette région aurait certainement de grands avantages pratiques. Nous le croyons sincèrement, car il produirait sans aucun doute un grand effet sur l'esprit des peuples qui y verraienr un progrès certain vers l'examen d'un grand nombre des problèmes du désarmement, dont la solution pourrait peut-être comporter, comme première étape, l'institution de systèmes d'inspection analogues à celui que propose le projet de résolution des Etats-Unis.

57. Je voudrais rappeler ici la proposition du « ciel ouvert » faite par le Président des Etats-Unis d'Amérique lors de la Conférence de Genève entre les quatre Grands qui s'est tenue au mois de juillet 1955³, proposition qui avait précisément pour but d'écartier le danger d'une attaque par surprise. Il s'agissait d'une mesure d'urgence à qui sa nature même donnait un caractère préliminaire et qui s'insérait dans le cadre plus vaste des négociations sur le désarmement qui se déroulaient alors.

58. Considérant la situation sous l'angle de l'équité internationale, nous pensons que le fait de s'entendre sur l'établissement d'un système d'inspection internationale dans la région arctique ouvrirait la porte à de nouveaux et plus larges accords sur tout ce qui a trait à la question difficile et contestée du désarmement. Pour toutes ces raisons, la délégation du Panama votera en faveur du projet de résolution des Etats-Unis.

59. Ma délégation a étudié attentivement le projet de résolution de l'Union soviétique [S/3997]. Ce projet reprend les termes de celui que la délégation soviétique nous a présenté la semaine dernière [S/3993] et qu'elle a retiré ensuite, avant que le Conseil ne se prononce à son sujet par un vote. Seule la dernière partie du texte contient un nouvel élément qu'il convient d'examiner.

60. Ma délégation estime qu'à première vue, ce nouveau texte pourrait faire croire que l'Union soviétique

³ Official Records of the Disarmament Commission, Supplement for April to December 1955, document DC/71, annex 170.

³ Documents officiels de la Commission du désarmement, Supplément d'avril à décembre 1955, document DC/71, annexe 17.

Union is making a concession. According to those paragraphs, it would seem that the Soviet Union nourishes firm and sincere hopes that the summit conference will succeed in adopting concrete provisions which will preclude the danger of surprise attack and in consequence the danger to which it drew the Security Council's attention in its complaint about the flights by United States military aircraft in the Arctic area. We entertain the same hope, although we consider that the problem which has arisen in the Arctic area calls for immediate measures which can be confirmed and strengthened later, at the summit conference.

61. A calm analysis, however, leads us to conclude that, if the danger which the Soviet Union sees in those flights in the Arctic area is truly grave and their cessation a matter of urgency, it is not possible to postpone the adoption of measures for the avoidance of that danger until a summit conference, the date of which is not even fixed yet, takes place. We therefore feel that the text relating to the convening of such a conference, the only new part of the draft resolution submitted today by the Soviet Union, provides a dilatory measure which is inconsistent with the note of urgency in the Soviet complaint against the flights of United States aircraft in the Arctic area. My delegation will therefore be obliged to vote against the Soviet draft resolution.

62. Before concluding, may I say that my delegation fully shares the point of view expressed in the amendment which the Swedish delegation has submitted [S/3998] to the United States draft resolution and will therefore vote in favour of it.

63. Mr. TSIANG (China): I find it unnecessary to make a long statement in the present debate because my delegation, on numerous occasions in the past, has made clear its views on the question under discussion. Only last Monday, in a statement in this Council [813^e meeting], I stressed the great fear that overshadows many countries of the world — the fear of surprise attack — and the important factor that this fear constitutes in the military and political problems of the present day.

64. I think it will suffice for me to say that it is the considered opinion of my delegation that an international agreement to prevent surprise attack is the most constructive and fruitful single step that the nations can take to relax international tension and to strengthen world peace at the present moment. If the Powers directly concerned cannot agree even on this one step, I do not see what else a summit conference, or any kind of conference, can achieve. As a matter of principle, therefore, my delegation will support the draft resolution which the United States delegation has placed before the Council.

65. I note that the draft resolution does not go into detail. Indeed, the technical aspects of international inspection may, upon close study, turn out to be quite complicated. The draft resolution therefore wisely leaves the technical arrangements to a conference to

faire une concession. D'après ce texte, en effet, il semblerait que l'Union soviétique espère fermement et sincèrement qu'une conférence des chefs de gouvernement parviendrait à adopter des mesures concrètes pour prévenir le danger d'une attaque par surprise, et par conséquent le danger que l'Union soviétique a signalé au Conseil dans sa plainte touchant les vols d'aéronefs militaires des Etats-Unis dans la région arctique. Nous nourrissons le même espoir, car nous croyons que la situation qui s'est créée dans la région arctique exige des mesures immédiates, qui pourraient peut-être être ultérieurement confirmées et renforcées par la conférence des chefs de gouvernement.

61. Mais après avoir analysé le problème à tête reposée, nous concluons que si le danger de ces vols dans la région arctique dénoncé par l'Union soviétique est effectivement grave, et s'il est urgent de l'écartier, l'adoption de mesures à cet effet ne peut attendre la réunion d'une conférence des chefs de gouvernement, dont on ignore encore la date de convocation. Nous estimons donc que le texte relatif à la convocation de cette conférence, le seul qui soit nouveau dans le projet de résolution présenté aujourd'hui par l'Union soviétique, propose une mesure dilatoire qui ne s'accorde pas avec le ton urgent de la plainte soviétique contre les vols d'aéronefs des Etats-Unis dans la région arctique. Aussi ma délégation se verra-t-elle obligée de voter contre le projet de résolution soviétique.

62. Avant que je termine, permettez-moi de dire que ma délégation partage entièrement le point de vue exprimé dans l'amendement présenté par la délégation de la Suède [S/3998] au projet de résolution des Etats-Unis, et qu'elle votera par conséquent en faveur de cet amendement.

63. M. TSIANG (Chine) [*traduit de l'anglais*] : Je ne crois pas nécessaire d'intervenir longuement dans ce débat, car ma délégation a eu maintes fois l'occasion de faire connaître clairement ses vues sur la question. Lundi dernier encore, j'ai insisté ici même [813^e séance] sur la grande peur qui pèse sur de nombreux pays du monde — peur d'une attaque par surprise — et sur l'importance de ce facteur dans les problèmes militaires et politiques de l'heure présente.

64. Je puis donc me borner à dire qu'après mûre réflexion, ma délégation estime qu'un accord international destiné à prévenir une attaque par surprise serait actuellement la mesure la plus constructive et la plus fructueuse que pourraient prendre les nations en vue de diminuer la tension internationale et de renforcer la paix mondiale. Si les puissances directement intéressées ne parviennent même pas à se mettre d'accord sur cette mesure, je ne vois pas ce qu'une conférence au sommet, ou toute autre conférence, pourrait apporter. Par principe, par conséquent, la délégation chinoise appuiera le projet de résolution que la délégation des Etats-Unis a présenté au Conseil.

65. Je constate que ce projet de résolution n'entre pas dans le détail. Il est en effet probable que lorsqu'on les examinera de près, les aspects techniques du problème de l'inspection internationale se révéleront très compliqués ; il était donc sage de prévoir dans le projet

be convened immediately. It does, however, present a clear outline of the action to be taken.

66. On the practical side, I wish to make two remarks. The present proposal limits international inspection to the Arctic Circle, together with Alaska, Kamchatka and the nearby islands. Now, the usual objection, whether expressed or implied, to any effective international inspection system is that such international inspection opens the way to international espionage and to foreign interference in domestic affairs. The Arctic Circle — whether the part that belongs to the Soviet Union or the part that belongs to other countries — has, I should think, very little to be spied upon and very little to be interfered with. This region seems to be the logical region in which to start this system of international inspection. Certainly, such a system in the Arctic Circle would impose the least burden and the least risks on the countries participating.

67. There is a second remark I would like to make. The benefits that accrue from such a scheme are common to all and in no way confined to one State or one group of States as against some other State or some other group of States. Among the beneficiaries would, naturally, be both the USSR and the United States. Since the Soviet Union professes to be deeply concerned with the flight of American military aircraft, I would have thought that it would welcome this present proposal.

68. That is all I have to say on this draft resolution, for which I shall vote.

69. We have before us also a Soviet draft resolution. It is the same as the one placed before us on Monday of last week, with three paragraphs added. The addition of those paragraphs does not make the draft resolution more acceptable to my delegation than the original was last Monday.

70. We have also before us a Swedish amendment. My delegation will study it carefully. I am not in a position to say anything final. For the moment perhaps I may be permitted to offer one preliminary remark. I find it imprudent for the Security Council to try to lead the peoples of the world to put all their eggs in one basket — the basket of the summit conference.

71. Mr. KHALAF (Iraq): At the 813th meeting of the Council, speaking for my Government, I was one of those who, while refusing to entertain the charges of the Soviet delegation, expressed the hope that some agreement would be reached to eliminate the danger of a surprise attack. I said then: "As long as no agreement has been reached on measures to eliminate the danger of such an attack the world is going to live in constant fear and terror." [813th meeting, para. 110]. It is only appropriate, therefore, for my delegation, like other delegations, to note with satisfaction the action of the United States Government in coming forward with a draft resolution which is consistent

de résolution qu'une conférence, qui serait convoquée immédiatement, serait chargée de régler les aspects techniques du problème. Toutefois, le projet indique clairement, dans leurs grandes lignes, quelles seraient les mesures à prendre.

66. Sur le plan pratique, je voudrais présenter deux observations. Tout d'abord, la proposition actuelle limite l'inspection territoriale au cercle arctique, à l'Alaska, au Kamtchatka et aux îles voisines. L'objection habituelle, exprimée ou sous entendue lorsqu'il est question d'un système d'inspection internationale efficace, est que cette inspection ouvre la voie à l'espionnage international et à l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures des Etats. Or le cercle arctique, qu'il s'agisse de la partie qui appartient à l'Union soviétique ou de celle qui appartient à d'autres pays, n'offre guère, j'imagine, d'objets d'espionnage ou de motifs d'ingérence. Il semble donc logique de choisir cette région pour les débuts du système d'inspection internationale. Sans aucun doute, c'est bien là qu'un système de ce genre imposerait le moins de charges et ferait courir le moins de risques aux pays participants.

67. Je voudrais maintenant formuler une deuxième observation. Les avantages que comporte le plan prévu s'étendent à tous et ne sont en aucune manière limités à un Etat ou à un groupe d'Etats, par opposition à un autre Etat ou à un autre groupe d'Etats. Au nombre des bénéficiaires seraient naturellement l'URSS, aussi bien que les Etats-Unis. Puisque l'Union soviétique prétend s'inquiéter vivement des vols d'aéronefs militaires des Etats-Unis, j'avais pensé qu'elle se féliciterait d'une telle proposition.

68. Je n'ai rien d'autre à ajouter au sujet de ce projet de résolution, en faveur duquel je voterai.

69. Nous sommes également saisis d'un projet de résolution soviétique. Il est identique à celui qui nous a été soumis la semaine dernière, si ce n'est que trois paragraphes y ont été ajoutés. Pour ma délégation, l'adjonction de ces paragraphes ne rend pas ce projet de résolution plus acceptable que ne l'était le projet initial.

70. Enfin, nous sommes saisis d'un amendement suédois. Ma délégation étudiera attentivement ce texte ; je ne suis pas, pour le moment, en mesure de me prononcer définitivement à son sujet. Qu'il me soit cependant permis de faire une observation préliminaire : je crois que le Conseil de sécurité n'agirait pas prudemment en conduisant les peuples du monde à miser tout sur la même carte, à savoir la conférence « au sommet ».

71. M. KHALAF (Irak) [*traduit de l'anglais*] : A la 813^e séance du Conseil, parlant au nom de mon gouvernement, j'ai été parmi ceux qui, tout en refusant d'admettre les accusations de la délégation soviétique, ont exprimé l'espoir que quelque accord serait conclu en vue d'écartier le danger d'une attaque par surprise. J'ai dit alors que « tant qu'aucun accord n'aura été conclu sur les mesures propres à éliminer le danger d'une attaque de ce genre, le monde vivra dans une terreur et une crainte constantes ». [813^e séance, para. 110.] Il est donc parfaitement logique que ma délégation, comme d'autres délégations, note avec satisfaction l'initiative que le Gouvernement des Etats-Unis a

with its former "open-skies" proposal and its proposal for an international agreement on measures to reduce the danger of surprise attack. This is not only in line with the promise of the United States Government to do its best to reduce world tension, but it also takes into consideration the wishes of members of the Security Council and the hopes and aspirations of all the peoples of the world.

prise en présentant au Conseil un projet de résolution en harmonie avec ses propositions précédentes, relatives au « ciel ouvert » et à un accord international sur des mesures propres à réduire le danger d'une attaque par surprise. Cette initiative n'est pas seulement conforme à la promesse du Gouvernement des Etats-Unis de faire tout ce qui est en son pouvoir en vue de diminuer la tension internationale ; elle tient compte également des vœux des membres du Conseil de sécurité, des espoirs et des aspirations de tous les peuples du monde.

72. My delegation is prepared, therefore, to support the draft resolution submitted by the United States delegation. We will support any measures which would, in the words of the draft resolution itself, "allay fears of... massive surprise attack" and "contribute to the increase of confidence among States."

72. C'est pourquoi la délégation irakienne se propose de voter en faveur du projet de résolution présenté par la délégation des Etats-Unis. Nous appuierons toute mesure de nature à dissiper la crainte d'une attaque massive par surprise et qui contribuerait à accroître la confiance entre les Etats, comme il est dit dans le projet de résolution.

73. Although we realize that only those countries directly concerned would take part in the proposed discussions to establish the northern zone of inspection against surprise attack, we nevertheless are convinced that every country will be both interested in seeing to it that those discussions are started immediately and well advised to do so.

73. Nous sommes certes conscients du fait que seuls les pays directement intéressés prendraient part aux entretiens envisagés en vue de créer la zone septentrique d'inspection contre une attaque par surprise, mais nous avons cependant la conviction qu'il serait de l'intérêt de tous les pays de travailler à ce que ces entretiens soient entrepris immédiatement.

74. It is our sincere hope that the unanimous adoption of this draft resolution will contribute to the creation of an atmosphere of good will and mutual confidence as the first step towards a satisfactory agreement on disarmament.

74. Nous espérons sincèrement que ce projet de résolution sera adopté à l'unanimité, ce qui contribuerait à créer une atmosphère de bonne volonté et de confiance mutuelle, premier pas vers un accord satisfaisant sur le désarmement.

75. As for the new draft resolution submitted by the delegation of the Soviet Union [S/3997] we notice that all the points on which our opposition to the original draft was based have been retained in the new one. Our position on this, therefore, remains basically unchanged. My delegation may have more to say on this draft resolution at a later stage.

75. En ce qui concerne le nouveau projet de résolution présenté par la délégation de l'Union soviétique [S/3997], nous constatons qu'on y retrouve tous les points sur lesquels se fondait notre opposition au texte initial. Notre position à l'égard de celui-ci reste donc essentiellement la même. La délégation irakienne se réserve le droit de revenir sur ce projet de résolution.

76. Turning to the Swedish amendment, my delegation believes that it deserves careful consideration by the Council, and thus we shall in due course explain our position on it.

76. En ce qui concerne l'amendement présenté par la délégation de la Suède, nous estimons qu'il mérite un examen attentif de la part du Conseil et nous ferons connaître notre position sur ce texte en temps opportun.

77. The PRESIDENT: I should like to speak briefly in my capacity as representative of the UNITED STATES OF AMERICA.

77. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Je voudrais dire quelques mots en qualité de représentant des ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

78. Let me say, as our meeting draws towards its close, that the support accorded to our draft resolution today is very gratifying.

78. Qu'il me soit permis de dire, alors que nous approchons de la fin de cette séance, que l'appui accordé aujourd'hui à notre projet de résolution est fort encourageant.

79. The amendment of the representative of Sweden will receive our careful study. We are most obliged for what he said.

79. Nous étudierons attentivement l'amendement présenté par le représentant de la Suède que nous remercions vivement de sa déclaration.

80. I also agree with what has been said about the depressing and discouraging nature of the Soviet statement. If persisted in without change, it would be a heartbreaking response to what the United Kingdom representative called a serious and valuable proposal. We hope that the passage of a few days will result in a change of mind.

80. Je souscris également à ce qui a été dit quant au caractère déprimant et décourageant de la déclaration soviétique. Si l'attitude qu'elle traduit persistait, l'accueil fait à ce que le représentant du Royaume-Uni a appelé une proposition sérieuse et utile serait affligeant. Nous espérons que cette attitude pourra se modifier d'ici quelques jours.

81. Speaking now as PRESIDENT, I recognize the Secretary-General.

81. Parlant maintenant en tant que PRÉSIDENT, je donne la parole au Secrétaire général.

82. The SECRETARY-GENERAL: Mr. President, I thank you for granting me the floor. It is most unusual, as you know, for the Secretary-General to intervene in a debate of the Security Council. Indeed, it would be out of order and rightly criticized if such an intervention on his part would mean the taking of sides in a conflict before the Security Council.

83. However, on a previous occasion I have stated as my opinion that the Secretary-General has not only the right but the duty to intervene when he feels that he should do so in support of the purposes of this Organization and the principles laid down in the Charter. Of course, he cannot assume for himself any kind of right to, so to say, "speak for man," but he must subordinate himself to his duty to express the significance of the aspirations of man, as set out in the Charter, for problems before this Council or the General Assembly.

84. You may recall that some time ago, in a press conference, I found reason to welcome the decision of the Soviet Union to suspend unilaterally tests of atomic bombs. I did so solely on the basis of an evaluation of the possible impact of this move on the stalemate reached in the disarmament debate. In the same spirit and on the same basis, I wish today to welcome the initiative taken by the United States in presenting a proposal which might break up the stalemate from the angle of a limited system of inspection. I note that this is in response to the expressions by the Soviet Union of its fear for the possible consequences, in a direction of immediate concern to it, of the present state of extreme preparedness in the field of armaments.

85. It would be against my rights and duties to comment on the background of the Soviet initiative or of the United States response. I am here concerned only with the consequences. The stalemate in the field of disarmament has been permitted to last far too long. Attempts to break it through negotiations have so far proved of no avail. I think there are reasons of different kinds behind this deeply worrying failure. One is that in a sense Governments have been too ambitious, not being satisfied with just making a dent in this intricate and vital problem from which a rift could develop, opening up the possibilities of a true exchange of views.

86. Another reason has been a tendency for each Government to wait for others to take the first step. Still another reason, and of course the basic one, is the crisis of trust from which all mankind is suffering at the present juncture and which is reflected in an unwillingness to take any moves in a positive direction at their face value and a tendency to hold back a positive response because of a fear of being misled.

87. Such initiatives as those to which I have referred, one of which is today being considered by the Security Council, are steps which could make a dent in the disar-

82. Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (*traduit de l'anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir donné la parole. Il est tout à fait exceptionnel, comme vous le savez, que le Secrétaire général intervienne dans un débat du Conseil de sécurité. A vrai dire, une telle intervention de sa part serait déplacée et fort justement critiquée, si elle consistait à prendre parti dans un conflit dont le Conseil de sécurité est saisi.

83. J'ai cependant indiqué une fois déjà qu'à mon avis le Secrétaire général a non seulement le droit, mais aussi le devoir d'intervenir lorsqu'il juge nécessaire de le faire pour servir les buts de l'Organisation et les principes énoncés dans la Charte. Naturellement, il ne peut en aucune façon s'arroger le droit de parler, pour ainsi dire, « au nom de l'humanité », mais il doit s'acquitter du devoir qui lui incombe de signaler l'incidence des aspirations de l'humanité, telles qu'elles sont exprimées dans la Charte, sur les problèmes dont le Conseil ou l'Assemblée générale s'occupe.

84. Vous vous rappellerez peut-être qu'il y a quelque temps, au cours d'une conférence de presse, il m'est apparu justifié de louer la décision prise par l'Union soviétique de suspendre unilatéralement les essais de bombes atomiques. Je ne l'ai fait qu'en pensant aux répercussions éventuelles de cette décision sur l'impasse dans laquelle se trouvent les discussions relatives au désarmement. Je voudrais aujourd'hui, dans le même esprit et en m'inspirant des mêmes considérations, rendre hommage à l'initiative que les Etats-Unis ont prise en présentant une proposition qui pourrait permettre de trouver une issue en ce qui concerne un système d'inspection limité. Je note que cette proposition est faite en réponse aux craintes exprimées par l'Union soviétique touchant les conséquences que l'état de préparation en matière d'armements, actuellement poussé au plus haut point, risque d'avoir dans un secteur qui l'intéresse immédiatement.

85. J'outrepasserai mes droits et faillirais à mes devoirs si j'évoquais l'origine de l'initiative soviétique ou de la réponse des Etats-Unis. Je ne pense ici qu'à leurs conséquences. L'impasse en matière de désarmement n'a que trop longtemps duré. Les efforts déployés pour s'en dégager grâce à des négociations se sont révélés vains jusqu'à présent. Je crois qu'il y a à cet échec profondément inquiétant des raisons de plusieurs ordres. L'une d'elles est que les gouvernements, ont été, en un sens, trop ambitieux et n'ont pas voulu se contenter d'introduire, dans ce problème complexe et capital, un coin qui leur aurait permis ensuite de faire une véritable brèche, ouvrant la voie à un réel échange de vues.

86. La deuxième raison a été la tendance de chaque gouvernement à attendre qu'autrui fasse le premier pas. Une autre raison enfin, qui est, bien entendu, la principale, c'est la crise de confiance dont toute l'humanité souffre actuellement et qui se traduit par de la répugnance à considérer comme ne cachant rien toute mesure positive et par une tendance à différer toute réaction positive, de crainte de se faire duper.

87. Des initiatives comme celles dont j'ai parlé, et dont l'une est examinée aujourd'hui par le Conseil de sécurité, pourraient avoir pour effet d'entamer le pro-

mament problem. They might have a major impact if treated in good faith which is, of course, not the same as to let down one's guard. And they could, if followed through, provide a first frail basis for the development of some kind of trust.

88. Each Government is in close contact with the opinion of the man in the street in its own country. For that reason, I am sure that all Governments are in a position to confirm my statement that the peoples are eagerly and anxiously expecting leadership to bring them out of the present nightmare. The Government taking a fruitful initiative will be hailed as a benefactor by the peoples. The Governments responding in a positive spirit so as to give effect to such an attempt to reverse present developments will share the merit with the one who took the first step.

89. I have felt it incumbent on me to state these few simple reactions. I have done so, as I said, under my obligations to the peoples whose voice is reflected in the Charter under which I am acting. I trust that my intervention will not be misinterpreted as a taking of sides, but merely as an expression of profound feelings which are current all over the world and which have a right to be heard here also, outside the framework of Government policies.

90. I hope that each one of the Governments represented around this table will wish to try out the line of trust as a way out of the disintegration and decline under which we now all suffer.

91. The PRESIDENT: There are no more speakers on the list. Is there any suggestion as to adjournment?

92. Mr. GEORGES-PICOT (France) (*translated from French*): This morning we received a USSR draft resolution. At the end of the morning we received the text of a Swedish amendment to the draft resolution tabled by the United States. Several delegations have reserved the right, as I did, to speak later on these two texts when they have studied them and have been able to receive instructions from their Governments. Finally, we have just heard a very important statement by the Secretary-General of the United Nations, which reflects his customary impartiality and objectivity and his constant care to ensure the application of the principles of the Charter. I think this statement deserves careful study, not only by each one of us but also by our Governments, and this will probably take two days. I would therefore propose, if my colleagues in the Council agree, that we adjourn until Friday morning, 2 May.

93. The PRESIDENT: The term of the present occupant of the Chair will expire at midnight tomorrow night, at which time he becomes *functus officio*. The date which is suggested by the representative of

blème du désarmement. Elles pourraient avoir une incidence profonde si on les accueillait en toute bonne foi — ce qui, bien entendu, ne signifie pas baisser sa garde — et elles pourraient, si on leur donnait suite, jeter les bases, fragiles encore, d'une certaine forme de confiance.

88. Chaque gouvernement sait fort bien quelle est l'opinion de l'homme de la rue dans son propre pays. C'est pourquoi je suis certain que tous les gouvernements sont en mesure de confirmer que les peuples attendent avec impatience et anxiété qu'on les fasse sortir du cauchemar actuel. Tout gouvernement prenant une initiative fructueuse sera considéré par les peuples comme un bienfaiteur. Les gouvernements qui accueilleront une telle initiative dans un esprit positif, de manière à faire aboutir cette tentative de renverser le cours actuel des choses, en partageront le mérite avec celui qui aura fait le premier pas.

89. J'ai pensé qu'il était de mon devoir d'exposer ces quelques réactions simples. Je l'ai fait, comme je vous l'ai dit, par souci des obligations qui m'incombent à l'égard des peuples dont la voix se fait entendre dans cette Charte même qui guide mes actes. J'espère que mon intervention ne sera pas interprétée à tort comme une prise de position entre les thèses en présence, mais simplement comme l'expression de sentiments profonds qui existent dans le monde entier et qui ont le droit de s'exprimer ici aussi, hors du cadre des politiques nationales.

90. J'espère que chacun des gouvernements représentés autour de cette table souhaitera explorer les possibilités qu'offre la confiance, comme moyen de mettre fin à la désintégration et au déclin dont nous souffrons tous actuellement.

91. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit. Quelqu'un a-t-il des suggestions à faire en ce qui concerne l'ajournement de la discussion ?

92. M. GEORGES-PICOT (France) : Nous avons reçu communication, ce matin, d'un projet de résolution de l'Union des Républiques socialistes soviétiques. Nous avons reçu, en fin de matinée, le texte d'un projet d'amendement de la Suède au projet de résolution déposé par les Etats-Unis. Plusieurs délégations ont indiqué qu'elles se réservaient, comme je l'ai fait d'ailleurs, de reprendre la parole ultérieurement sur ces deux textes, après les avoir étudiés et avoir été en mesure de recevoir des instructions de leurs gouvernements. Enfin, nous venons d'entendre une déclaration très importante du Secrétaire général, qui reflète son impartialité et son objectivité habituelles, son souci constant de faire progresser l'application des principes de la Charte. Je crois que cette déclaration mérite d'être étudiée soigneusement, non seulement par chacun d'entre nous mais par nos gouvernements et que cela prendra bien un délai de 48 heures. C'est pourquoi je proposerai, si les membres du Conseil sont d'accord, que nous nous ajournions à vendredi matin, 2 mai.

93. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Mon mandat présidentiel expire demain à minuit. A la date proposée par le représentant de la France, c'est le représentant du Canada qui occupera le fauteuil pré-

France will fall within the time during which the representative of Canada will be President. I should like, therefore, to ask him whether that date is suitable to him.

94. Mr. RITCHIE (Canada): The date 2 May is quite agreeable to me. It is, of course, for the members of the Council to decide whether that will be the date chosen.

95. The PRESIDENT: Does any member wish to be heard on this subject? Since there are no objections we will adjourn until 11 o'clock, Friday morning, 2 May.

The meeting rose at 5.40 p.m.

sidentiel. Je voudrais donc demander au représentant du Canada si cette date lui convient.

94. M. RITCHIE (Canada) [*traduit de l'anglais*] : La date du 2 mai me convient parfaitement. Il appartient, bien entendu, aux membres du Conseil de prendre une décision à ce sujet.

95. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Quelqu'un désire-t-il prendre la parole sur ce point? Puisqu'il n'y a pas d'objections, la prochaine séance aura lieu le vendredi 2 mai, à 11 heures.

La séance est levée à 17 h. 40.

SALES AGENTS FOR UNITED NATIONS PUBLICATIONS
DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

ARGENTINA-ARGENTINE

Editorial Sudamerikana S.A., Alsina 500,
Buenos Aires.

AUSTRALIA-AUSTRALIE

H. A. Goddard, A.M.P. Bldg., 50 Miller
St., North Sydney;
50 Queen St., Melbourne.
Melbourne University Press, Carlton N.3,
Victoria.

AUSTRIA-AUTRICHE

Gerold & Co., Graben 31, Wien, I.
B. Wüllerstorff, Markus Stiftkustrasse 10,
Salzburg.

BELGIUM-BELGIQUE

Agence des Messageries de la Presse S.A.,
14-22, rue du Persil, Bruxelles.
W. H. Smith & Son, 71-75, boulevard
Adolphe-Max, Bruxelles.

BOLIVIA-BOLIVIE

Libreria Selecciones, Cosilla 972, La Paz.
BRAZIL-BRESIL

Livraria Agir, Rio de Janeiro, São Paulo
and Belo Horizonte.

CAMBODIA-CAMBODGE

Popelerie-Librarie Nouvelle, Albert Portail,
14, avenue Boullache, Phnom-Penh.

CANADA

Ryerson Press, 299 Queen St. West,
Toronto.

CEYLON-CEYLAN

Lake House Bookshop, The Associated
Newspapers of Ceylon, Ltd., P. O. Box
244, Colombo.

CHILE-CHILI

Editorial del Pacifico, Ahumada 57,
Santiago.

Libreria Ivens, Cosilla 205, Santiago.

CHINA-CHINE

The World Book Co., Ltd., 99 Chung
King Road, 1st Section, Taipei, Taiwan.
The Commercial Press Ltd., 211 Henan
Rd., Shanghai.

COLOMBIA-COLOMBIE

Libreria America, Medellin.
Libreria Buchholz Galeria, Bogotá.
Libreria Nacional Ltda., Barranquilla.

COSTA RICA-COSTA-RICA

Trejos Hermanos, Apartado 1313, San
José.

CUBA

La Casa Beiga, O'Reilly 455, La Habana.
CZECHOSLOVAKIA-TCHECOSLOVAQUIE

Československý Sپolečnost, Národní 17/1
9, Praha 1.

DENMARK-DANEMARK

Einar Munksgaard, Ltd., Norregade 6,
Kopenhagen, K.

DOMINICAN REPUBLIC-

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Libreria Dominicana, Mercedes 49, Ciudad
Trujillo.

ECUADOR-EQUATEUR

Libreria Cientifica, Guayaquil and Quito.

EL SALVADOR-SALVADOR

Manuel Navas y Cia., 1a. Avenida sur
37, San Salvador.

FINLAND-FINLANDE

Äkatsemien Kirjakauppa, 2 Keskuskatu,
Helsinki.

FRANCE

Editions A. Pédone, 13, rue Soufflet,
Paris (Ve).

GERMANY-ALLEMAGNE

R. Eisenschmidt, Kaiserstrasse 49, Frankfurt/Main.
Elwert & Meurer, Houpstrasse 101, Berlin-
Schöneberg.

Alexander Horn, Spiegelgasse 9, Wies-
baden.
W. E. Saarbach, Gereonstrasse 25-29,
Köln (22c).

GREECE-GRECE

Keuffmann Bookshop, 28 Stadion Street,
Athènes.

GUATEMALA

Sociedad Económica Financiera, Edificio
Bitz. Despacho 207, da Avenida 14-33,
Zona 1, Guatemala City.

HAITI

Librairie "A la Caravelle", Boîte postale
121-B, Port-au-Prince.

HONDURAS

Libreria Panamericana, Tegucigalpa.

HONG KONG-HONG-KONG

The Swindon Book Co., 23 Nathan Road,
Kowloon.

ICELAND-ISLANDE

Bokverlagur Sigfusur Eymundssonar H.
F., Austurstræti 10, Reykjavik.

INDIA-INDIE

Oriental Longmans, Calcutta, Bombay, Ma-
dras and New Delhi.

Oxford Book & Stationery Co., New
Delhi and Calcutta.

P. Verma & Sons, Madras.

INDONESIA-INDONESIE

Pembangunan, Ltd., Gunung Sahari 84,
Djakarta.

IRAN

"Gully", 482, avenue Ferdowsi, Teheran.

IRAQ-IRAK

Mackenzie's Bookshop, Baghdad.

ISRAEL

Blumstein's Bookstores Ltd., 35 Allenby
Road, Tel-Aviv.

ITALY-ITALIE

Liberia Commissionario Sansoni, Via
Gino Capponi 26, Firenze.

JAPAN-JAPON

Maruzen Company, Ltd., 6 Tori-Nichome,
Nihonbashi, Tokyo.

LEBANON-LIBAN

Librairie Universelle, Beyrouth.

LIBERIA

J. Momolu Komara, Monrovia.

LUXEMBOURG

Librairie J. Schummer, Luxembourg.

MEXICO-MEXIQUE

Editorial Hermes S.A., Ignacio Mariscal
41, México, D.F.

NETHERLANDS-PAYS-BAS

N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout
9, 's-Gravenhage.

NEW ZEALAND-NOUVELLE-ZELANDE

United Nations Association of New Zealand,
C.P.O. 1011, Wellington.

NORWAY-NORVEGE

Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Au-
gustsgt. 7A, Oslo.

PAKISTAN

The Pakistan Co-operative Book Society,
Dacca, East Pakistan (and at Chittagong).
Publishers United Ltd., Lahore.

Thomas & Thomas, Karachi, 3.

PANAMA

José Menéndez, Plaza de Arango, Pa-
namá.

PARAGUAY

Agencia de Librerías de Salvador Nizza,
Calle Pte. Franco No. 39-43, Asunción.

PERU-PEROU

Librería Internacional del Perú, S.A.,
Lima and Arequipa.

PHILIPPINES

Aleman's Book Store, 749 Rizal Avenue,
Manila.

PORTUGAL

Livraria Rodrigues, 186 Rua Azevedo, Lis-
boa.

SINGAPORE-SINGAPOUR

The City Book Store, Ltd., Winchester
House, Collyer Quay.

SPAIN-ESPAGNE

Librería Bosch, 11 Ronda Universidad,
Barcelona.

Librería Mundial-Prensa, Logasta 38, Ma-
drid.

SWEDEN-SUÈDE

C. E. Fritze's Kungl. Höbokhandel A-B,
Fredsgatan 2, Stockholm.

SWITZERLAND-SUISSE

Librairie Payot S.A., Lausanne, Genève.
Hans Rauhardt, Kirchgasse 17, Zurich 1.

THAILAND-THAILANDE

Pramuan Mit Ltd., 55 Chakrawat Road,
Wat Tuk, Bangkok.

TURKEY-TURQUIE

Librairie Hachette, 469 İstiklal Caddesi,
Beyoglu, Istanbul.

UNION OF SOUTH AFRICA-

UNION SUD-AFRICAINE

Von Schick's Bookstore (Pty.), Ltd., Box
724, Pretoria.

UNITED ARAB REPUBLIC-

REPUBLIQUE ARABE UNIE

Librairie "La Renaissance d'Egypte", 9
Sh. Adly Posha, Cairo.

Librairie Universelle, Damas.

UNITED KINGDOM-ROYAUME-UNI

H. M. Stationery Office, P.O. Box 569,
London, S.E.1 (and at H.M.S.O. shops).

UNITED STATES OF AMERICA-

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

International Documents Service, Colum-
bia University Press, 2960 Broadway,
New York 27, N.Y.

URUGUAY

Representación de Editoriales, Prof. H.
D'Elia, Av. 18 de Julio 1333, Montevideo.

VENEZUELA

Librería del Este, Av. Miranda, No. 52,
Edif. Galpán, Caracas.

VIET-NAM

Popelerie-Librería Nouvelle, Albert Por-
tall, Boîte postale 283, Saigon.

YUGOSLAVIA-YUGOSLAVIE

Cenkarjeva Založba, Ljubljana, Slovenia.
Drzavno Preduzece, Jugoslovenka
Knjiga, Terazije 27/11, Beograd.

(58B2)

Orders and inquiries from countries where sole agents have not yet been appointed may be sent to Sales and Circulation Section, United Nations, New York, U.S.A.; or Sales Section, United Nations Office, Palais des Nations, Geneva, Switzerland.

Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de dépositaires peuvent être adressées à la Section des ventes et de la distribution, Organisation des Nations Unies, New-York (Etats-Unis d'Amérique), ou à la Section des ventes, Organisation des Nations Unies, Palais des Nations, Genève (Suisse).